

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Ranger</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Numéro de la FDS</b>	WC055
<b>Usage recommandé</b>	Soudage/Brasage/Jointage.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Fabricant/fournisseur</b>	Worthington Cylinder Corporation
<b>Adresse</b>	200 Old Wilson Bridge Road Columbus, OH 43085 États-Unis
<b>Courrier électronique :</b>	cylinders@worthingtonindustries.com
<b>Numéro de téléphone :</b>	866-928-2657
<b>CHEMTREC - 24 HEURES:</b>	
<b>Au sein des États-Unis et du Canada</b>	800-424-9300
<b>Hors États-Unis et Canada</b>	+1 703-741-5970 (les appels à frais virés sont acceptés)

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Cancérogénicité (Inhalation)	Catégorie 2
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées (Inhalation)	Catégorie 1 (poumons)
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer par inhalation. Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
<b>Intervention</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
<b>Stockage</b>	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Aucune.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Étain		7440-31-5	80 - 99
Antimoine		7440-36-0	0 - 16
Cuivre		7440-50-8	0 - 8
Argent		7440-22-4	0 - 8
Zinc		7440-66-6	0 - 5
Nickel		7440-02-0	0 - 4

**Remarques sur la composition** Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage massique.

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

En cas d'inhalation des poussières ou des émanations : Éloigner immédiatement la victime de la zone d'exposition. Obtenir une assistance médicale immédiate. Les personnes portant assistance à la victime doivent éviter de s'exposer elles-mêmes ou d'autres. Employer une protection respiratoire adaptée. Si possible, administrer de l'oxygène d'appoint. En cas d'interruption de la respiration, employer un dispositif mécanique d'assistance respiratoire ou pratiquer le bouche-à-bouche.

#### Contact avec la peau

Contact avec les poussières : Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau abondamment avec l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'une éruption cutanée ou une réaction allergique de la peau, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Contact avec les poussières : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.

#### Ingestion

Rincer soigneusement la bouche en cas d'ingestion de poussières. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut provoquer une allergie cutanée. Dermite. Éruption. Les températures élevées ou le travail mécanique peuvent générer des vapeurs et des émanations susceptibles d'être irritantes pour les yeux, les muqueuses et l'appareil respiratoire. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Toux. Difficultés respiratoires. Essoufflement. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traiter de manière symptomatique. L'exposition peut aggraver des troubles respiratoires préexistants. Les symptômes peuvent être retardés.

#### Informations générales

Si exposé ou concerné : obtenez une attention médicale. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Poudre spéciale contre les feux de métaux. Sable sec.

#### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser d'agents halogénés extincteurs. Ne pas verser d'eau sur le métal fondu : Risque d'explosion.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

Un feu ou de hautes températures créent : Oxydes métalliques.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

#### Équipement/directives de lutte contre les incendies

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

#### Risques d'incendie généraux

Le métal solide n'est pas inflammable ; cependant, les poussières ou poudres métalliques finement divisées peuvent former un mélange explosif avec l'air.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Éviter l'inhalation de la poussière du produit renversé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Porter des vêtements protecteurs comme ceux décrits à la Section 8 de cette FS.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Métal solide et massif : Ramasser et éliminer sans créer de poussière. Récupérer et recycler si possible.  
Poussière: Rassembler la poussière ou les particules en utilisant un aspirateur avec filtre HEPA. Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination. Éviter de générer et de disperser de la poussière.  
Conserver hors de portée des sources d'eau et des égouts.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes susceptibles de réactions allergiques ne doivent pas manipuler ce produit. Minimiser la formation de poussières en suspension dans l'air. Assurer une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme. Éviter l'inhalation de poussières et fumées. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation.

Toute surface en contact avec du métal fondu doit être préchauffée ou recouverte d'un revêtement spécial, et ne pas présenter de points de rouille. Des contaminants involontaires de produit tels que l'humidité, la glace, la neige, la graisse ou l'huile peuvent causer une explosion lorsque chargés dans bain de métal en fusion ou un four à métal (le préchauffage du métal éliminera l'humidité du produit).

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m3	
Argent (CAS 7440-22-4)	TWA	0.1 mg/m3	Poussière et émanations.
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m3	
Nickel (CAS 7440-02-0)	TWA	1.5 mg/m3	Fraction inhalable.

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m3	
Argent (CAS 7440-22-4)	TWA	0.1 mg/m3	
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m3	
Nickel (CAS 7440-02-0)	TWA	1.5 mg/m3	

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m3	
Argent (CAS 7440-22-4)	STEL	0.03 mg/m3	
	TWA	0.01 mg/m3	
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m3	
Nickel (CAS 7440-02-0)	TWA	0.05 mg/m3	

**Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m3	
Argent (CAS 7440-22-4)	TWA	0.1 mg/m3	Poussière et émanations.
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m3	
Nickel (CAS 7440-02-0)	TWA	1.5 mg/m3	Fraction inhalable.

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m3	
Argent (CAS 7440-22-4)	TWA	0.1 mg/m3	Poussière et émanations.
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m3	
Nickel (CAS 7440-02-0)	TWA	1 mg/m3	Fraction inhalable.

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m3	
Argent (CAS 7440-22-4)	TWA	0.1 mg/m3	
Cuivre (CAS 7440-50-8)	TWA	1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.2 mg/m3	Fumées.
Étain (CAS 7440-31-5)	TWA	2 mg/m3	
Nickel (CAS 7440-02-0)	TWA	1 mg/m3	

**Valeurs biologiques limites**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Directives au sujet de l'exposition**

Aucune norme d'exposition n'est accordée.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites et réduire au minimum le risque d'inhalation de poussières. Tenir les températures de fusion/de soudure aussi basses que possible pour minimiser la formation d'émanations. Douche et installations de lavage des mains et des yeux recommandées à proximité du lieu de travail.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Porter un écran facial lors de la manipulation du produit fondu.

**Protection de la peau****Protection des mains**

Porter des gants de protection (ex. latex, nitrile, néoprène).

**Autre**

Le port de vêtements résistants aux produits chimiques est recommandé.

**Protection respiratoire**

Utiliser un respirateur lorsque l'évacuation ou la ventilation locale n'est pas adéquate pour tenir les niveaux d'exposition sous la LEMT. Un respirateur à adduction d'air peut être requis dans un espace clos. La sélection et l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire doivent se faire conformément à la norme générale de l'industrie 29 CFR 1910.134 de l'OSHA; ou, au Canada, à la norme Z94.4 de l'ACNOR. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition.

**Dangers thermiques**

Il est recommandé de porter des gants et des vêtements résistants à la chaleur/isolants lors de travaux avec des matières en fusion.

**Considérations d'hygiène générale**

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Apparence****État physique**

Solide.

**Forme**

Fil, tige ou bande métallique.

**Couleur**

Non disponible.

**Odeur**

Sans odeur.

**Seuil olfactif**

Sans objet.

**pH**

Sans objet.

<b>Point de fusion et point de congélation</b>	215 - 293.33 °C (419 - 560 °F)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Non déterminé(e).
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet.
<b>Taux d'évaporation</b>	Sans objet.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Solide: Ininflammable. De fines particules peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Sans objet.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Sans objet.
<b>Tension de vapeur</b>	Sans objet.
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet.
<b>Densité relative</b>	7.3 (H <sub>2</sub> O = 1)
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Sans objet.
<b>Autres informations</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des matériaux incompatibles. Éviter le contact du métal fondu avec l'eau. Éviter les situations produisant de la poussière.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Des oxydes métalliques toxiques sont émis lors du chauffage au-dessus du point de fusion.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Les températures élevées ou le travail mécanique peuvent générer des vapeurs et des émanations susceptibles d'être irritantes pour les yeux, les muqueuses et l'appareil respiratoire. Des lésions pulmonaires et un œdème pulmonaire possible peuvent résulter d'une exposition à la poussière. L'inhalation de vapeurs peut causer une maladie pseudogrippale appelée la fièvre des fondeurs.
<b>Contact avec la peau</b>	Les poussières peuvent irriter la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.
<b>Contact avec les yeux</b>	Les températures supérieures à l'ambiante ou l'action mécanique peuvent générer des poussières ou des émanations susceptibles d'être irritantes pour les yeux.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion des poussières générées durant les opérations de travail peut entraîner des nausées ou des vomissements. L'intoxication par cuivre peut entraîner une anémie hémolytique et des lésions aux reins, au foie et à la rate. L'ingestion d'argent peut entraîner une coloration bleu-gris permanente et bénigne de la peau (argyrie).

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption. Les températures élevées ou le travail mécanique peuvent générer des vapeurs et des émanations susceptibles d'être irritantes pour les yeux, les muqueuses et l'appareil respiratoire. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Toux. Difficultés respiratoires. Essoufflement. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.

**Renseignements sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë** Des concentrations élevées en émanations/poussières fraîchement formées d'oxydes métalliques peuvent provoquer l'apparition de symptômes liés à la fièvre des fondeurs. Une surexposition à l'étain peut causer une irritation des yeux, de la peau, des muqueuses et de l'appareil respiratoire. Une exposition à l'antimoine et à ses composés peut causer une douleur gastro-intestinale, une toux, une perte d'appétit, des démangeaisons, des éruptions cutanées, ainsi qu'une irritation de la peau, des yeux, du nez et de la gorge. Une surexposition aiguë à la poussière et aux émanations de cuivre peut causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et de la peau. Dans les cas d'émanations fortes, une surexposition peut causer la fièvre des fondeurs avec des symptômes pseudogrippaux comme un goût métallique sucré, une gorge sèche, une toux, de la fièvre et des frissons, une oppression dans la poitrine, des maux de tête, une vision trouble, un mal de dos, des nausées, des vomissements et de la fatigue. Habituellement, les symptômes disparaissent dans les 24 heures. Le cuivre peut causer une décoloration de la peau et des cheveux. L'inhalation de la poussière de cuivre peut modifier les gencives et l'épithélium des muqueuses de la bouche, ce qui est habituellement attribué à un effet tissulaire localisé plutôt qu'à une toxicité générale.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Argent (CAS 7440-22-4)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Cutané</b>		
DL50	Rat	> 2000
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	> 5000
Nickel (CAS 7440-02-0)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	> 9000 mg/kg
Zinc (CAS 7440-66-6)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Inhalation</b>		
CL50	Rat	> 5410 mg/m3
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Les poussières peuvent irriter la peau.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Les températures supérieures à l'ambiante ou l'action mécanique peuvent générer des poussières ou des émanations susceptibles d'être irritantes pour les yeux.	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant</b>		
Antimoine (CAS 7440-36-0)	Irritant	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Non classé.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.	
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétotoxique.	
<b>Cancérogénicité</b>	Peut provoquer le cancer par inhalation.	
<b>Carcinogènes selon l'ACGIH</b>		
Nickel (CAS 7440-02-0)	A5 N'est pas soupçonné d'être un agent cancérogène pour les hommes.	
<b>Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité</b>		
Nickel (CAS 7440-02-0)	N'est pas soupçonné d'être un agent cancérogène pour les hommes.	
<b>Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité</b>		
Nickel (CAS 7440-02-0)	2B Peut-être cancérogène pour l'homme.	

## États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérigènes

Nickel (CAS 7440-02-0)

Il existe de sérieuses raisons de croire qu'il peut être cancérigène pour les humains

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Risque avéré d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
<b>Danger par aspiration</b>	Sans objet compte tenu de la forme du produit.
<b>Effets chroniques</b>	Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. La surexposition prolongée et répétée aux poussières et aux émanations peut entraîner une pneumoconiose bénigne (stannose).
<b>Autres informations</b>	On a noté aucun autre effet spécifique aigu ou chronique sur la santé.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Les alliages sous forme massive présentent un risque limité pour l'environnement.

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Cuivre (CAS 7440-50-8)			
<b>Aquatique</b>			
<i>Chronique</i>			
Autre	NOEC (concentration sans effet observé)	Juga plicifera	6 µg/L
Zinc (CAS 7440-66-6)			
<b>Aquatique</b>			
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	0.24 mg/l, 96 heures

<b>Persistence et dégradation</b>	Ce produit contient seulement des composés inorganiques qui ne sont pas biodégradables.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Les alliages sous forme massive ne se répandent pas dans l'environnement.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucune prévue.

## 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués par l'utilisateur, en fonction de l'application proposée pour le produit.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Si elle est mise au rebut, la matière doit être raffinée pour récupérer les métaux précieux qu'elle contient. Le métal solide et les alliages sous forme de particules peuvent être réactifs. Les risques spécifiques à cette forme, y compris l'incendie et l'explosion, doivent être étudiés avant toute élimination.
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

## 14. Informations relatives au transport

<b>TMD</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
<b>IATA</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
<b>IMDG</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Sans objet.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Ontario. Substances toxiques. Loi sur la réduction des toxiques, 2009. Règlement 455/09 (1er juillet 2011)

Antimoine (CAS 7440-36-0)

Argent (CAS 7440-22-4)

Cuivre (CAS 7440-50-8)

Nickel (CAS 7440-02-0)

Zinc (CAS 7440-66-6)

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Zinc (CAS 7440-66-6)

### Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

**Date de publication** 22-Juin-2017

Ranger

938436 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 22-Juin-2017

SDS Canada

8 / 9



<b>Date de la révision</b>	-
<b>Version n°</b>	01
<b>Autres informations</b>	La classification des dangers environnementaux et pour la santé est dérivée d'une combinaison de méthodes de calculs et de données d'essai, si disponible.
<b>Avis de non-responsabilité</b>	Tout renseignement transmis dans la présente fiche signalétique est réputé exact et fiable. Toutefois, aucune garantie d'aucune sorte n'est faite relativement à la précision des renseignements ou à la pertinence des recommandations contenus dans les présentes. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer la sécurité et la toxicité de ce produit dans ses propres conditions d'utilisation et de se conformer à toutes les lois et à toute la réglementation applicables.